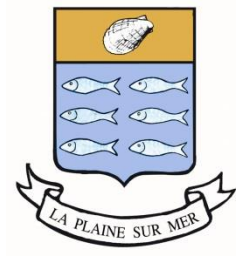


MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER



Vœux à la population

18 janvier 2020

Discours de Mme Annie FORTINEAU

1^{ère} Adjointe au Maire de La Plaine-sur-Mer

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette cérémonie des vœux, qui est pour nous un temps important de la vie de notre commune, un temps de rassemblement, d'échange et de convivialité.

En cette année d'élection nous sommes tenus à certaines règles de communication. Afin de les respecter je vous ferai tout d'abord un bilan sommaire du travail municipal et des réalisations de l'année écoulée, accompagnée du Conseil municipal des Enfants. M. Jean Michel BRARD, Président de Pornic Agglo Pays de Retz présentera ensuite ses vœux afin de pouvoir s'échapper rapidement pour rejoindre la cérémonie des vœux de Pornic. M. le maire s'exprimera ensuite. Pour terminer, un intermède théâtral sera proposé par « les Comédiens en herbe » et nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier le succès de vos projets personnels, professionnels ou associatifs. Nous avons également une pensée toute particulière pour tous ceux qui sont touchés par le deuil, la maladie qui sont dans la souffrance, dans la solitude ou les difficultés.

Je formulerai, à nouveau cette année, des vœux de paix, de dialogue et de réconciliation entre tous les concitoyens et plus largement de paix entre les peuples.

Monsieur le Maire, Cher Michel, c'est à moi que revient l'honneur de te présenter, au nom de tous les membres du conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans tes projets et surtout de santé à toi-même ainsi qu'à Maryse et à toute votre famille.

Comme chaque année, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants nous accompagnent.

Je leur laisse la parole.



Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les élus et représentants du territoire Pornic Agglo Pays de Retz, Plainaises et Plainais.

Nous avons été élus le 24 septembre 2019, pour une année scolaire, après une campagne électorale et un vote en bonne et due forme. Nous nous sommes réunis plusieurs fois, depuis, pour réfléchir ensemble sur les projets que nous souhaitons voir aboutir.

Nous avons souhaité devenir conseiller ou conseillère municipal(e) grâce au témoignage de quelques camarades, mais aussi par curiosité et envie de réaliser un projet. Ce mandat nous permet de découvrir la tâche d'un élu dans une commune.

Nous avons pris des engagements d'assiduité, de ponctualité, d'écoute et de respect envers les autres membres et les adultes. Nous mettons toute notre bonne volonté au service de ce mandat.

Le partage de nos idées, les discussions pour mettre en place des actions, l'écoute des autres nous permettent de nous sentir plus grands, plus écoutés. Nous avons conscience que c'est un rôle important lors des assemblées plénières ou aux cérémonies. Nous sommes fiers, aussi, de voir notre photo dans le journal ou dans l'Echo Plainais.

Nos projets visent à améliorer la vie des Plainais ou à les distraire. Nous portons une attention particulière aux personnes âgées.

Carl, Yanis, Noë et William organiseront un concours multijeu « Plaine de jeux », où chacun, adulte ou enfant, pourra s'essayer aux fléchettes, à la pétanque, aux palets ou au tir à la corde. La date n'est pas encore fixée, le lieu prévu sera le terrain des cirques. Un repli sera possible, en cas de mauvais temps, à la salle de sports. Mais, évidemment, cela nous obligera à changer notre organisation car certaines activités ne pourront pas s'y dérouler.

Kélia, Romane, Laly et Nolwenn ont prévu une exposition comparative sur la Plaine autrefois et la Plaine aujourd'hui. La collecte des documents est fructueuse et les photos

actuelles sont en cours de prise et développement. Les habitants de la commune pourront ainsi se rendre compte du changement des paysages.

Gabriel, Lou-Anne, Solenn et Gabriel ont reçu Maryline, l'animatrice de la résidence Côte de Jade pour prévoir des rencontres sur le thème de la cuisine. La fabrication et la dégustation de crêpes, d'œufs de Pâques et de cookies provoqueront plusieurs temps de loisirs passés ensemble. Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont plus particulièrement concernées car le projet veut aussi les aider à faire fonctionner leur mémoire.

Nous souhaitons une bonne année à M. le Maire et aux conseillers adultes. Nous savons que M. Bahuaud va prendre sa retraite. Nous lui souhaitons de profiter de sa famille, de son temps libre et de ne pas s'ennuyer. Nous espérons que les conseillers qui terminent leur mandat garderont un bon souvenir de cette expérience.

A tous les plainais et à vous tous, nous souhaitons une bonne santé, de la joie, de la bonne humeur. Profitez bien de tout ce que notre commune offre. Nous nous permettons de vous donner un conseil : pensez à sourire et à rire au moins une fois par jour !

Nous pensons aussi à ceux qui ont de la peine, qui sont seuls, nous leur souhaitons beaucoup de courage.

C'est un honneur pour nous, d'être présents, cet après-midi, pour vous souhaiter nos vœux les plus sincères pour 2020 et nous en profitons pour remercier les adultes qui nous accompagnent.

Merci de votre attention.

Chers enfants du Conseil municipal nous vous remercions des vœux que vous avez formulés. Au nom de toute l'équipe, je vous présente nos souhaits les meilleurs. Vos projets ainsi que ceux des conseillers enfants qui vous ont précédés enrichissent notre collectivité. Ils mettent en avant des sujets d'actualité comme l'environnement, le partage, la solidarité et favorisent le lien social. Chers enfants, en cette année d'élection, vous terminerez votre mandat accompagnés par de nouveaux élus mais, ne vous inquiétez pas, vos projets retenus lors de l'assemblée plénière seront réalisés.

Je vous propose tout d'abord quelques chiffres marquants la bonne santé de notre commune :

Au 1^{er} janvier 2020, la population légale s'élève, selon l'INSEE, à 4351 habitants.

En 2019 nous avons enregistré 35 naissances, 8 mariages ont été célébrés, 13 PACS et 2 parrainages civils. Nous avons déploré 82 décès dont 25 survenus à l'Accueil de la Côte de Jade.

Je vais comme il est de coutume revenir sur les différents travaux qui ont été effectués au cours de l'année écoulée ainsi que sur les évènements qui ont marqué celle-ci.

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés à La Plaine ainsi qu'aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs. 280 repas sont préparés et servis quotidiennement et nécessitent deux services. Sébastien Frébault, responsable, n'a pas attendu les directives nationales pour proposer des repas préparés de façon traditionnelle avec des produits frais de qualité autant que possible bio et en circuit court. Des repas végétariens y sont également développés conformément à la loi EGALIM.

Il y a un an, ici même, je vous disais que le conseil municipal devait en 2019 décider de l'emplacement du futur restaurant scolaire.

Malgré les recommandations et préconisations des comités techniques et de pilotage, du cabinet d'études Lau, un consensus n'a pas pu être trouvé. C'est une grande déception ! Ce dossier devra être repris très rapidement par la future équipe afin d'offrir, le plus vite possible, un équipement proposant un meilleur accueil pour les rationnaires et, point très important, de meilleures conditions de travail pour le personnel très investi.

Depuis septembre 2012, la commune s'est mobilisée pour apporter aux familles un service d'accueil de qualité pour les enfants âgés de 3 à 12 ans : un accueil périscolaire les jours d'école, un accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires et un accueil 10-14 ans pendant les vacances scolaires, organisé conjointement avec Saint-Michel-Chef-Chef et Préfailles. A compter du 1^{er} janvier 2020, la gestion de ces structures Enfance et Jeunesse a

été confié à la Communauté d'agglomération. Ce transfert de compétences est une opportunité pour répondre aux demandes croissantes des familles en matière d'inscription pour notre accueil du mercredi et des vacances et pour renforcer la densité et la diversité des propositions en direction du public adolescent. Le lieu d'accueil reste le même, les horaires et les personnels ne changent pas.

L'ouverture en 2018, du Centre Communal d'Action Sociale permet un meilleur accueil des usagers en facilitant les diverses démarches à caractère social. Rappelons que le CCAS a pour mission d'aider et de soutenir celles et ceux qui, par les accidents de la vie, se retrouvent à un moment ou un autre fragilisés.

Cette année, il a accueilli 102 familles dont 73 ont fait l'objet d'un premier accompagnement.

Un travail, en lien avec les travailleurs sociaux du Département, le CLIC de Pornic Agglo Pays de Retz et les autres CCAS, est réalisé tout au long de l'année.

Grâce à une collaboration constante, avec les associations caritatives que nous tenons à remercier, le budget consacré à l'aide sociale facultative permet d'apporter un soutien financier aux familles en difficulté. Quelles en soient chaleureusement remerciées.

Les bons alimentaires représentent 76%, ce qui est considérable par rapport aux années passées.

44 nouveaux logements à loyers modérés ont été réalisés sur la commune en 2019.

Le bailleur social « La Nantaise Habitation » a commercialisé 28 logements, sur le secteur de Port Giraud, allée des Aubépines et 16 logements sur le secteur du Cormier, impasse de la Chapelle. Consécutivement, 20 enfants ont intégré l'école publique ce qui a nécessité quelques réaménagements.

Fin septembre 2018, suite à une volonté forte de la commission des affaires sociales de mettre en place une mutuelle pour tous, les communes de La Plaine -sur-Mer et Préfailles ont instauré une convention avec 3 organismes mutualistes. L'objectif est de garantir à l'ensemble de la population l'accès à des contrats de qualité à des tarifs préférentiels, en matière de complémentaire santé.

Des actions collectives d'information et de prévention, en lien avec la commune de Préfailles, ont été organisées avec l'appui de ces trois mutuelles : sur la réforme « reste à charge zéro » le 20 septembre, et le bus « Marsoins » était présent le 20 novembre pour effectuer des dépistages gratuits. Une réunion d'information sur le sommeil est programmée le lundi 27 janvier.

Les travaux de bâtiment débutés ou réalisés cette année ont été moins nombreux qu'en 2018.

Ceux visant à améliorer la performance énergétique de la mairie ont été achevés. Le hall d'accueil a également été revu. Nous constatons avec satisfaction que les changements opérés sur les façades et les ouvertures apportent un confort thermique appréciable pour le personnel.

Conjointement, des locaux destinés à la police municipale ont été aménagés. Ils permettent un meilleur accès et accueil du public et favorisent les conditions de travail des policiers municipaux.

La saison a été relativement calme aux Ports de Gravette et du Cormier, quelques emplacements sont encore restés libres cet été.

Le départ en retraite du responsable des ports, Mr Philippe Brard, au 31 décembre dernier, a coïncidé avec le transfert de la compétence « PORTS » vers le Syndicat Mixte Pêche Plaisance. Cette entité initiée par le Conseil Départemental de Loire Atlantique a démarré ses activités ce 1^{er} janvier.

La commune dispose de deux représentants élus dans le conseil syndical et le personnel du port, soit 2 agents, est passé sous gestion du syndicat mixte.

Rien ne change pour les usagers :

- Les tarifs 2019 ont été reconduits pour 2020.
- Les relations avec la capitainerie de Gravette restent identiques.
- Les emplacements des usagers restent les mêmes.
- Les contrats sont reconduits comme les années précédentes y compris les modes de paiement.

La seule modification notable est la direction et la gestion commune des ports de St Michel-Chef-Chef, La Plaine-sur-mer et Préfailles par un agent du syndicat qui réside à la capitainerie de Comberge à Tharon.

Les travaux de confortement de la digue et la mise en place de pieux pour le maintien des pontons ont été terminés mi-décembre après quelques péripéties dues aux conditions climatiques.

Les pontons modifiés ont été réinstallés et offrent maintenant une grande sécurité pour l'embarquement des usagers.

Ce fût une volonté, toujours affirmée, de transférer cet équipement en parfait état avec la provision nécessaire à un prochain dragage.

Le classement de la qualité des eaux de baignade est réalisé par l'Agence régionale de santé depuis 2013, conformément à la réglementation en vigueur. Ce classement est établi selon une méthode statistique, tenant compte des concentrations de marqueurs bactériens retrouvés dans l'eau, pour les 4 dernières saisons balnéaires. Il détermine 4 classes de qualité : excellente, bonne, suffisante ou insuffisante.

Pour 2019, le classement de l'ARS est le suivant :

- Plage du Cormier et secteur de Mouton en excellente qualité
- Port Giraud : qualité suffisante
- Secteur de Joalland : bonne qualité

Le Code de la santé publique qualifie de pollution de courte durée les contaminations de l'eau par la bactérie Escherichia Coli ou par les entérocoques fécaux, dans la mesure où ces germes n'affectent la qualité de l'eau que 72 heures maximum. Ces pollutions, de courte durée, peuvent être écartées des données utilisées pour déterminer le classement des eaux si un arrêté municipal préventif, interdisant la baignade, a été pris. Cette méthode d'analyse explique par exemple que la plage du Cormier est classée en qualité excellente, suite à l'été 2019, lors duquel plusieurs arrêtés de fermeture préventive sont intervenus.

D'importants travaux de voirie ont été réalisés en 2019.

Pour faire face à l'augmentation du trafic chemin de la Vallée, suite à l'opération de construction immobilière, les travaux d'aménagement de la chaussée se sont terminés fin mars.

Après le remplacement de la conduite des eaux pluviales et l'aménagement de trottoirs, une première expérience, sur la commune, de Chaussée à Voie Centrale Banalisée est expérimentée rue des Ajoncs. Cela devrait inciter à l'utilisation plus sécurisée du vélo, à ralentir les motorisés par le rétrécissement visuel, à écarter les dépassements des cycles et ainsi affirmer la diversité des usagers.

Dans le programme d'aménagements pour l'abaissement de la vitesse, un plateau surélevé, au niveau de l'école maternelle Notre Dame, a été terminé fin juillet. La pose de barrières sécurisant les trottoirs a complété cet aménagement.

Le réaménagement de l'aire de Mouton était effectif au début de l'été. Jeux pour enfants, terrain de pétanque, tables de pique-nique ombragées, à proximité du littoral, rencontrent déjà un grand succès. Pour rappel ces travaux ont été réalisés par les agents du service espaces verts et les services techniques et par Inseretz pour le mobilier.

Les travaux d'extension du cimetière sud se sont terminés fin de l'automne. 260 sépultures y trouvent place ainsi qu'une aire pour agrandir le colombarium. Par ailleurs, une procédure

de reprise de concessions en état d'abandon a été lancée afin de libérer des emplacements. 10 ont ainsi été récupérés.

La vitalité de notre commune est confortée par les chiffres concernant l'urbanisme : en 2019, 53 résidences principales et 6 résidences secondaires ont été autorisées.

Une forte hausse des demandes de certificat d'urbanisme a été enregistrée. 471 dossiers ont été déposés en vue de la vente de parcelles et de projets de constructions soit 37 de plus qu'en 2018.

La commission développement économique a travaillé depuis 2 années sur la refonte de la signalétique du territoire communal afin de faciliter le cheminement des utilisateurs et mettre en avant les atouts et points d'intérêts touristiques, les ressources, les équipements et le cœur de bourg.

L'étude engagée a porté sur la signalisation d'information locale et la signalisation directionnelle.

Elle est maintenant terminée et la mise en place des nouveaux panneaux doit débuter ces jours-ci et s'achever avant la saison estivale.

Les comités technique et de pilotage ont poursuivi leurs travaux d'aménagement de la ZAC en extension du centre-bourg. Des ateliers de co-conception entre élus le 1^{er} avril et entre les citoyens le 25 suivant ont permis de consolider les orientations du projet présenté en réunion publique le 11 juillet. Une exposition sur les esquisses d'aménagement du futur quartier est visible dans le hall d'accueil de cette salle.

Parallèlement, une nouvelle étude prospective pour l'aménagement du centre- bourg a été confiée au groupement l'Atelier Lau, architecte urbaniste, Le Vôte, paysagiste et Cercia Conseil, programmiste commercial.

L'objet est de bâtir un plan guide, à 20 ans, du fonctionnement du centre-bourg, en positionnant les futurs équipements ou services tels que le restaurant scolaire, la maison médicale, les commerces sans oublier les équipements sportifs tout en proposant les poches de stationnement possibles et en tenant compte des mobilités. Pour enrichir les réflexions, l'Atelier Lau a recueilli la parole des usagers du centre-bourg ainsi que des parents d'élèves. Les commerçants et les professionnels de santé ont également été consultés. Tout cela a alimenté les scénarios d'aménagements proposés aux élus.

Nous tenons à remercier, à nouveau, ceux qui ont participé à ces divers ateliers.

La salle culturelle du Marronnier, terminée en début d'année, a reçu ses premières expositions d'artistes peintres, sculpteurs ou photographe. Son emplacement favorise une fréquentation régulière et vient compléter les expositions mensuelles à l'office de tourisme et celle du Rendez-vous de l'Art en juillet et août. Des associations plainaises ont également pu profiter de cette salle qui offre tout le confort pour recevoir des expositions très variées.

La médiathèque Joseph Rousse attire de plus en plus. Quelques chiffres qui en disent long sur l'activité de 2019.

1298 personnes sont abonnées dont 29% d'emprunteurs actifs. Il est à noter que ce taux est de seulement 18% sur l'ensemble du territoire français.

8926 personnes ont fréquenté la médiathèque en 2019. L'abonné le plus fidèle a procédé à 217 prêts. Le plus jeune a 5 mois et l'abonnée la plus âgée a 105 ans. 79 abonnés habitent les communes voisines.

Les rayons regroupent 13435 documents.

Il y a eu 33629 prêts – 110 animations – 996 connexions Internet – 177 accueils de classe.

231 personnes suivent la page Facebook.

La demande pour des cours d'informatique a été forte à la rentrée mais, faute de bénévole pour assurer les séances, nous n'avons pu y répondre.

Certains supports comme le jeu sont en plein essor. Il faudrait réfléchir à la création d'une ludothèque.

Pour rappel, l'abonnement à la médiathèque est à 0€ pour les résidents principaux et secondaires de la commune.

3 salariées, 2 vacataires et 9 bénévoles assurent l'accueil dans les meilleures conditions. Je tiens ici à remercier les bénévoles qui assurent les animations, l'entretien des ouvrages et, en binôme avec les vacataires l'ouverture du dimanche matin.

Les associations sportives sont très actives et remportent d'excellents résultats dans les compétitions qu'elles soient départementales, régionales ou même nationales.

Le planning d'occupation des salles a été optimisé pour accueillir toujours plus de clubs sportifs.

Je voudrais maintenant revenir sur des événements, bien différents, qui ont aussi marqué notre année.

Le 23 juillet dernier, un important incendie a sinistré près de 16 hectares d'espaces agricoles et naturels au sud et au nord du boulevard Jules Verne. Grâce à l'intervention d'environ 90 pompiers, aucune victime n'était à déplorer ; les maisons ont également été préservées, bien que le feu ait menacé plusieurs zones habitées nécessitant l'évacuation d'une centaine d'habitations. Les résidents ont été invités à se diriger vers cette salle des

fêtes dans l'attente de la maîtrise complète de l'incendie par les secours. Nous ne pouvons que remercier à nouveau les pompiers venus de tout le territoire qui ont œuvré pour éviter la propagation et sauvegarder les habitations.

Nous remercions également les élus et personnes bénévoles qui ont proposé leur aide.

Deux évènements dramatiques ont également eu lieu sur notre commune et ont fait la une des journaux régionaux et nationaux. Je veux bien sûr parler des féminicides suivis du suicide de leurs auteurs. Personne ne peut rester indifférent face à ces drames qui détruisent toute une famille.

Cher Michel, cette cérémonie revêt pour nous une émotion toute particulière. C'est ta dernière en tant que maire et je tiens ici à être l'interprète des plainaises et plainais ainsi que des élus pour te dire combien tu as apporté à La Plaine.

Tu as été élu pour la première fois en 1989 comme simple conseiller. Ta soif de comprendre le fonctionnement si particulier d'une commune, ton total investissement, t'ont conduit à devenir maire en 1995 et ceci jusqu'à aujourd'hui.

Je te laisserai faire le bilan de ces 31 années.

3 premiers adjoints t'ont accompagné dans cette tâche. Tout d'abord Albert Gauvrit qui, par sa sagesse et sa parfaite connaissance de la commune, t'a aidé à aborder ce poste auquel tu n'étais pas préparé.

Durant cette période l'accent a été mis sur l'amélioration du cadre de vie et de l'image de la commune. Une action forte contre le mitage de la commune par la multiplication des terrains de loisirs a été engagée. Parallèlement une révision du Plan d'occupation des sols a été menée afin de réduire considérablement les zones d'urbanisation en application de la Loi « Littoral ».

Je tiens également à rappeler ton engagement sans compter lors de la catastrophe de l'Erika en décembre 1999.

Ensuite, Danièle Frioux a été à tes côtés pendant deux mandats. Au cours de ceux-ci de nombreux projets ont été amorcés et réalisés et la commune a poursuivi sa transformation. J'ai eu la chance de les partager et je suis fier d'avoir vu la réalisation, entre autres, du regroupement des écoles, de la mairie, de la médiathèque, de l'office de tourisme et de l'ilôt de la poste qui a complètement métamorphosé notre centre-bourg.

Ces projets, longuement réfléchis, ont pu aboutir grâce à toi Michel, à ta volonté, ta persévérance et ta vision claire du futur pour le bien vivre à La Plaine-sur-Mer.

Nos sensibilités et opinions différentes n'ont jamais été une difficulté entre nous. Elles ont parfois fait l'objet de discussion mais toujours dans le respect de l'autre. Je t'en suis sincèrement reconnaissante. Ces 19 années passées au sein de ton équipe resteront très importantes pour moi.

Je peux ici affirmer que tu as été un bon maire, proche des gens, réaliste, sincère, honnête, intègre, responsable et soucieux des deniers publics. Tu as été un visionnaire et as toujours beaucoup réfléchi avant de fixer le cap en restant accessible à la contradiction, au débat et au dialogue. Tu as toujours fait passer l'intérêt de la commune avant tout.

Etre maire c'est tout d'abord être proche et à l'écoute des gens. C'est une implication de tous les jours, 24 heures/24 avec d'énormes responsabilités mais aussi de belles rencontres et de grandes satisfactions. C'est aussi malheureusement l'annonce et le partage de moments très douloureux avec la population. En 31 ans, tu n'as pas été épargné sur ce terrain. Ta profonde humanité, ta grande disponibilité ont toujours été des soutiens inestimables pour ces familles endeuillées à qui tu as dû annoncer le décès d'un proche.

Je n'oublierai pas ici de préciser les relations chaleureuses et humaines entretenues avec le personnel communal, facteur du bon fonctionnement de notre institution. Je peux ajouter également les excellentes relations avec celui de l'Agglo.

Nous ne savons pas qui te remplacera à ce poste mais je souhaite de tout coeur que les actions et projets que tu as initiés lors de ce mandat traceront le chemin des futurs élus.

Je sais qu'il ne sera pas facile de te succéder après toutes ces années consacrées au service de la population plainaise. Plus largement également au service de celle de l'Agglo où tu t'es investi sans compter, depuis la création de la communauté de communes en 2002, pour la réalisation et le fonctionnement de l'éco-centre ouvert en 2012, et plus largement pour l'élimination et le tri des déchets, en ayant toujours à l'esprit les coûts pour les usagers.

Maryse et toi allez ouvrir une autre période de votre vie. Vous allez maintenant pouvoir profiter pleinement de votre famille, particulièrement de vos petits-enfants, ainsi que de vos amis. Vous allez pouvoir voyager pour découvrir d'autres horizons et vous adonner à d'autres passions.

Je vous sais maintenant prêts à franchir cette nouvelle étape que je vous souhaite heureuse, sereine et pleine d'agréables surprises.

Pour terminer, je tiens à remercier :

- Mes collègues adjoints et tous les conseillers municipaux pour leur travail et leur implication. Cette dernière année de mandat n'a pas été la plus facile avec la remise en question de projets importants.

Je souhaite bon courage à ceux qui nous suivront et leur assure qu'ils vont vivre une expérience unique et très enrichissante.

Un grand merci également :

- A Anémone Caillon, notre nouvelle Directrice Générale des Services, pour sa disponibilité, son écoute, sa compétence et ses conseils.
- A l'ensemble du personnel communal qu'il soit administratif, au service de l'enfance, aux services techniques, à la police municipale. Mobilisé toute l'année, il œuvre pour que tout fonctionne au mieux et répondre aux demandes des habitants.
- Aux membres élus ou bénévoles du CCAS.
- A Alain Hemery, responsable des services techniques pour sa rigueur et ses conseils et à Lauriane Bertet qui a préparé ce power point.
- A toutes les associations qu'elles soient culturelles, sportives ou autres et à leurs nombreux bénévoles qui consacrent leur temps pour les autres, pour animer notre commune et participer à son dynamisme.

Je vous renouvelle à vous toutes et à vous tous mes vœux sincères de belle et heureuse année 2020.